



Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Délivrée par le Maire au nom de la commune

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
<p>Dossier déposé le 21/11/2024</p> <p>Avis de dépôt affiché le 22/11/2024</p> <p>Dossier complété le 14/01/2025</p> <p>Par Monsieur Jean-Luc DELFORGE</p> <p>Demeurant 44 Rue Merrheim 59220 DENAIN</p> <p>Pour Remplacement de la couverture avec surélévation en tuiles mate rouge orangé et du velux à l'identique. Changement des couvertures des annexes en panneau sandwich gris anthracite et une plaque de polycarbonate. Mise en place d'une Isolation Thermique pas l'Extérieur des façades arrières avec enduit ton pierre.</p> <p>Sur un terrain sis 44 RUE MERRHEIM, 59220 DENAIN</p>	<p>N° DP 059172 24 C0176</p> <p>Référence cadastrale : BE176</p> <p>* Éléments déclaratifs fournis au dossier</p>

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021 et le 16/12/2024,

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN

Le

21 JAN. 2025

Le Maire,

Anne-Lise DUFOUR-TONINI

